

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**de la Communauté de Communes du
"Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie"**

Séance du 8 avril 2021

République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

Communauté
de Communes du

"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 44

DELIBERATION
n° 2021 - 3 - 20

L'an deux mille vingt et un, le 8 avril, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 2 avril, s'est réuni à la salle de spectacles La Balise à Saint Hilaire de Riez, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Francine ZIMMERLIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET, Christian PRAUD, Frédéric FOUQUET, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Michel REMAUD, Nathalie JAN, Thierry FAVREAU, Philippe MOREAU, Catherine GALAND, Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, André MENUET, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, Dominique SIONNEAU, François BLANCHET, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAudeau, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Jean-Pierre STEPHANO, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Alain MAHIET, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Valérie VECCHI, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Céline DELOMME, Jean-Baptiste RABINIAUX, Béatrice JUSTIN.

Pouvoirs : Céline DELOMME à Frédéric FOUQUET, Jean-Baptiste RABINIAUX à Frédéric FOUQUET, Béatrice JUSTIN à François BLANCHET.

Séverine BESSONNET est désignée secrétaire de séance.

**Attribution du marché d'aménagement des
espaces verts des abords du lycée du Pays de
Saint Gilles Croix de Vie**

Dans le cadre de l'opération d'aménagement des équipements sportifs aux abords du lycée du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, une consultation relative à l'aménagement des espaces verts des abords du lycée du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été lancée le 5 mars 2021 selon la procédure adaptée dite de « petit lot ».

Trois plis ont été déposés avant la date limite de remise des offres fixée au 25 mars 2020 à 12h00, par les candidats suivants :

- ID VERDE
- CAJEV
- JARDINS DE VENDEE

Il est proposé au Conseil Communautaire d'attribuer ce marché au candidat JARDINS DE VENDEE pour un montant de 60 787,32 € TTC, classé 1^{er}, au vu du rapport d'analyse des offres établi selon les critères de jugement définis comme suit :

- Prix (60 %)

- Valeur technique (40%) dont :

* *Méthodologie employée y compris les contrôles qui seront mis en œuvre afin d'assurer un travail de qualité (20%)*

* *Moyens techniques et humains affectés à la réalisation des travaux (10%)*

* *Cohérence du planning détaillé d'exécution (5%)*

* *Délais d'exécution (5%)*

**Le Conseil communautaire,
Dûment convoqué,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5214-1 et suivants,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2120-1 2°, L2123-1 3°, R2123-1 2°, R2123-4 et suivants du Code de la Commande Publique,

Vu les statuts de la Communauté de Communes, approuvés par arrêté préfectoral n° 2019 DRCTAJ PIFL 87 du 12 mars 2019,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 5 mars 2021 sur le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics, sur le profil d'acheteur Marchés Sécurisés et sur le site de la Communauté de Communes,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

Article 1 : de prendre acte du rapport d'analyse des offres et du classement qui en résulte ;

Article 2 : d'attribuer le marché d'aménagement des espaces verts des abords du lycée du Pays de Saint Gilles Croix de Vie au candidat Jardins de Vendée pour un montant de 50 656,10 € HT, soit 60 787,32 € TTC ;

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président, à signer le marché d'aménagement des espaces verts des abords du lycée du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et à prendre toutes décisions relatives à son exécution.

Fait et délibéré,

Les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : **16 AVR. 2021**
- de l'affichage le : **16 AVR. 2021**
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : **16 AVR. 2021**

Givrand, le 13 avril 2021

Le Président,

François BLANCHET